



Récapitulatif des modifications

découlant de la révision des professions FUTUREMEM du

MP – Praticien/ne en mécanique avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) – 2 ans

Numéro de la profession 45907

1. Versions

Date	Auteur	Modifications
19.12.2024	Beat Müggler	Première version pour les professions de la mécanique (comme idée, afin de ne pas avoir un document pour chaque profession)
28.11.2024	Beat Müggler	Corrections mises en œuvre conformément à l'équipe de direction de projet, décision prise d'utiliser un document par profession, image de couverture reprise du Plafo pour MP
05.12.2024	Beat Müggler	Propositions de Markus et Jürg appliquées
19.12.2024	Beat Müggler	Retour d'information de la traduction pris en compte
06.08.2025	Bureau de projet	Ajout du chap. 4 CIE: cours obligatoires et cours à option obligatoire
10.10.2025	Beat Müggler	Comparaison avec l'Orfo actuelle, petites corrections, tableau des annexes mis à jour

2. Introduction

Ce document de synthèse sert de guide d'orientation initial pour les groupes d'intérêt souhaitant s'informer sur les modifications concrètes découlant de la révision des professions FUTUREMEM. Dans un document séparé, les principaux aspects sont expliqués et comparés avec le système actuel, applicables à l'ensemble des huit métiers (techniques) MEM de la formation initiale. Le présent document inclut les modifications spécifiques à la profession. Des informations plus détaillées seront fournies à partir de 2025 dans le cadre de mesures spécifiques d'information et de formation.

Légende:

- ➡ Référence à des ressources supplémentaires (liste à la fin de ce document)
- ⊕ Référence aux effets particulièrement positifs de la révision

3. Modifications spécifiques à la profession

Les compléments spécifiques à la profession concernant les thèmes généraux sont expliqués ci-après.

Thèmes /Aspects	Nouveau; début d'apprentissage dès 2026	Jusqu'à présent; début d'apprentissage jusqu'en 2025 inclus
Compétences opérationnelles spécifiques à la profession	- Principaux nouveaux thèmes (majoritairement dans les compétences opérationnelles à option obligatoire): - CO a.04: utiliser des machines à commande numérique pour la fabrication de produits de l'industrie MEM sous instruction - CO c.03: surveiller les données des processus durant la production automatisée dans l'industrie MEM - CO d.05: contrôler des produits simples de l'industrie MEM - Une compétence opérationnelle à option obligatoire doit être choisie parmi celles proposées.	- Répartition en: - Formation de base (obligatoire) - Formation complémentaire (facultative) - Formation approfondie (choisir 1)
Etendue de la formation aux différents lieux de formation (sans MP)	- Entreprise: 2 ans avec 4-4 jours - Ecole: modèle 1-1 avec 720 périodes - Cours interentreprises: 28 jours répartis sur un cours obligatoire et un cours à option obligatoire parmi 7 cours, tous deux durant la 1^{re} année d'apprentissage. (☞ Orfo)	- Lieu de formation Entreprise: 2 ans avec 4-4 jours - Lieu de formation Ecole: modèle 1-1 avec 720 périodes - Lieu de formation Cours interentreprises: 28 jours dont 1 cours obligatoire et 1 cours parmi 10 cours à option obligatoire.
Procédure de qualification (PQual)	La PQual comprend les éléments suivants (☞ Orfo): - TPI (16-40 h) (note éliminatoire) - Culture générale - Note d'expérience de l'EP et des CIE	La PQual comprend les éléments suivants: - TPI (14-60 h) - Note d'expérience de l'école - Note d'expérience des CIE - Culture générale

	La PQual est considérée comme réussie si le TPI obtient une note ≥ 4.0 et la note globale (moyenne pondérée) est ≥ 4.0 .	La PQual est considérée comme réussie si la note globale (moyenne pondérée) est ≥ 4.0 .
--	--	--

➡ Ressources supplémentaires

#	Document	Où les trouver
1	Ordonnance de formation	https://futuremem.swiss/fr/ordonnance-de-formation
2	Plan de formation	https://futuremem.swiss/fr/documents/plans-de-formation
3	Concept de formation MEM	https://futuremem.swiss/fr/documents/concept-de-formation
4	Récapitulatif des modifications transversales	https://futuremem.swiss/fr/transversal-diff%C3%A9rents-lieux-d'apprentissage / Changements spécifiques à la profession / Récapitulatif des modifications transversales

4.CIE : cours obligatoires et cours à option obligatoire

La vue d'ensemble suivante récapitule les cours obligatoires et cours à option obligatoire (comparatif des thématiques des CIE) et présente la manière dont les futurs cours seront structurés par rapport aux cours actuels.

Thèmes /Aspects	Nouveau; début d'apprentissage dès 2026	Jusqu'à présent; début d'apprentissage jusqu'en 2025 inclus
	C = cours	C = cours
1 ^{re} année d'apprentissage	C1 - Usiner des produits à l'aide d'outils à main ou de machines guidées à la main (limer, percer, etc.), technique de contrôle (mesurer et calibrer), assurer la maintenance des outils de production et de travail (14 jours) C2 - Fabriquer des produits de l'industrie MEM à l'aide de machines-outils (tournage conv. ou fraisage conv.), technique de contrôle (mesurer et calibrer) (14 jours, option obligatoire) C3 - Approfondissement de la technique CNC, spécifique au système de commande (14 jours, option obligatoire) C4 - Fabriquer et contrôler des composants électriques ou électroniques (14 jours, option obligatoire) C5 - Découper, former ou assembler (14 jours, option obligatoire) C6 - Monter et mettre en service (14 jours, option obligatoire) C7 - Procéder à la maintenance (14 jours, option obligatoire) C8 - Appliquer des traitements thermiques ou d'amélioration aux produits (14 jours, option obligatoire)	Cours de base (obligatoires et à option obligatoire, 28 jours au total) au cours de la première année de formation Obligatoire: (14 jours): - Technique de fabrication manuelle Cours à option obligatoire (14 jours chacun) (préparation à la formation approfondie): - Tournage ou - Fraisage ou - Assemblage ou - Montage ou - Maintenance ou - Technique de montage et de raccordement électrique ou

		- Traitement de circuits imprimés et de composants ou - Usinage de pièces en verre ou en matériaux similaires ou - Usinage conventionnel de pièces décolletées ou - Usinage CNC de pièces décolletées
2 ^{re} année d'apprentissage		Cours complémentaires (facultatifs, contenu et durée libres) au cours des deux premières années de formation
a1 – Aménager le poste de travail et les machines pour la fabrication de produits simples de l'industrie MEM	Comme jusqu'à présent. Pas de contenus d'apprentissage fondamentalement différents.	Technique de fabrication manuelle Préparation du travail / Planification / Mise à disposition Vérification / Contrôle du processus Élimination des déchets / Environnement / Maintenance / Sécurité au travail
a2 – Usiner des produits simples de l'industrie MEM à l'aide d'outils à main ou de machines guidées à la main		
a3 - Fabriquer des produits simples de l'industrie MEM à l'aide de machines-outils	Comme jusqu'à présent. Pas de contenus d'apprentissage fondamentalement différents.*	Approfondissement

a4 - Utiliser des machines à commande numérique pour la fabrication de produits de l'industrie MEM sous instruction	Comme jusqu'à présent. Pas de contenus d'apprentissage fondamentalement différents.*	Approfondissement
a5 - Fabriquer et contrôler des composants et des appareils électriques ou électroniques sous instruction	Comme jusqu'à présent. Pas de contenus d'apprentissage fondamentalement différents.*	Approfondissement
a6 - Fabriquer des composants simples pour des produits de l'industrie MEM par découpage, formage ou assemblage	Comme jusqu'à présent. Pas de contenus d'apprentissage fondamentalement différents.*	Approfondissement
b1 – Aménager le poste de travail pour le montage, la mise en service ou la maintenance de produits simples de l'industrie MEM	Comme jusqu'à présent. Pas de contenus d'apprentissage fondamentalement différents.	Préparation du travail / Planification / Mise à disposition Vérification / Contrôle du processus Élimination des déchets / Environnement / Maintenance / Sécurité au travail
b2 – Assurer la maintenance des outils de production et de travail de l'industrie MEM sous instruction		
b3 – Assurer la remise en état des outils de production et de travail de l'industrie MEM sous instruction		
b4 - Assembler des produits de l'industrie MEM sous instruction	Comme jusqu'à présent. Pas de contenus d'apprentissage fondamentalement différents.*	Approfondissement

b5 - Mettre en service des produits de l'industrie MEM sous instruction	Comme jusqu'à présent. Pas de contenus d'apprentissage fondamentalement différents.*	Approfondissement
b6 - Assurer la maintenance de produits de l'industrie MEM sous instruction	Comme jusqu'à présent. Pas de contenus d'apprentissage fondamentalement différents.*	Approfondissement
c1 – Contrôler des pièces simples dans le processus de fabrication à l'aide de calibres	Comme jusqu'à présent. Pas de contenus d'apprentissage fondamentalement différents.	Vérification / Contrôle du processus
c2 – Mesurer des pièces simples dans le processus de fabrication à l'aide de moyens de mesure		
c3 - Surveiller les données des processus durant la production automatisée dans l'industrie MEM	Comme jusqu'à présent. Pas de contenus d'apprentissage fondamentalement différents.*	Approfondissement
d4 - Appliquer des traitements thermiques ou d'amélioration à des produits de l'industrie MEM sous instruction	Comme jusqu'à présent. Pas de contenus d'apprentissage fondamentalement différents.*	Approfondissement
Domaine de compétences opérationnelles d1-d7 Prise en charge de responsabilités opérationnelles	PAS DE CONTENU DE CIE	PAS DE CONTENU DE CIE

* Tous les centres de formation ne sont pas tenus de proposer toutes les thématiques d'approfondissement. En fonction des ressources du centre de formation et des secteurs d'activité des entreprises formatrices.

vert: CO à option obligatoire